

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ET DÎNER DE CABANE À SUCRE

Mercredi le 1^{er} avril 2026 à 11h30

Notre partie de sucre annuelle aura lieu cette année à la cabane à sucre « **Chez Lalande** » situé au 862, Montée Laurin à St-Eustache.

Après nous être sucré le bec, nous aurons notre assemblée générale annuelle, laquelle sera suivie des élections pour les postes à combler soit ceux de président et 1^{er} vice-président.

Le coût est de 38.00\$ et pour les cotisants au chapitre Laurentides-Lanaudière 35.00\$ (taxes et pourboire inclus). Veuillez s'il vous plaît compléter le coupon-réponse ci-dessous et nous le retourner avant le 16 mars 2026.

Comme à l'habitude vos parents et amis sont toujours les bienvenus.

À retourner au chapitre avant le 16 mars 2026

PARTIE DE SUCRE

À la cabane à sucre Chez Lalande

Mercredi le 1^{er} avril 2026

NOM : _____ TÉL : _____

Coût : 38.00\$ Nombre de personne(s) _____ X 38.00\$ = _____

Cotisants au chapitre Laurentides-Lanaudière

Coût : 35.00\$ Nombre de personne(s) _____ X 35.00\$ = _____

TOTAL : Nombre de personne(s) _____ Total = _____

S.V.P. Libeller votre chèque à l'ordre de : « Club Héritage chapitre Laurentides-Lanaudière »

Envoyer le à : 157, Boul des Prairies, Laval, QC H7N 1A0

ou par virement interac à renepinsonneault@videotron.ca

(question : nom du club, réponse : heritage)

Table de 8 ou 10 personnes nous fournir la liste de noms.

Votre comité